

L'abbé Grégoire devant les prophétesses

Catherine Laurence Maire

▶ To cite this version:

Catherine Laurence Maire. L'abbé Grégoire devant les prophétesses. Rivista di Storia del Cristianesimo, 2007, IV (2), pp.411-429. halshs-00609995

HAL Id: halshs-00609995 https://shs.hal.science/halshs-00609995

Submitted on 20 Jul 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'abbé Grégoire devant les prophétesses

Malgré le grand nombre d'études sur l'abbé Grégoire, il est une facette de son œuvre qui a été négligée par les historiens : ses gros ouvrages d'érudition historique, apparemment sans rapport avec l'actualité politique et religieuse. Parmi ces derniers, *l'Histoire des sectes religieuses* mérite pourtant l'intérêt à un double titre². Elle représente, d'abord, une entreprise intellectuelle originale dans son domaine, et elle offre par ailleurs, ensuite, des développements sur le rôle des femmes dans la vie religieuse qui donnent à penser.

En premier lieu, donc, on peut considérer ce « chantier » que Grégoire poursuivra inlassablement, dès les lendemains du Concordat et jusqu'à la fin de sa vie, comme la première tentative de percevoir et d'analyser le phénomène sectaire au sens moderne et avec une mentalité que l'on pourrait qualifier de « pré sociologique ». La précédente tentative globalisante de l'abbé Pluquet, au XVIIIe siècle, restait encore prisonnière tout à la fois de la grille théologique de « l'hérésie », terme préféré par Pluquet, du reste, à celui de « secte », et de la forme du *Dictionnaire*, qui excluait la démarche comparatiste.³

Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, en effet, l'histoire d'une « secte », lorsque le mot apparaissait dans un titre, était toujours particulière. Elle n'était abordée que sous forme monographique, du point de vue de l'orthodoxie catholique ou protestante qui la confondait

¹ Sur l'aspect érudit de l'abbé Grégoire voir Bernard Plongeron, *L'abbé Grégoire et « la République des savants »*, Paris , Ed. du CTHS, 2001.

² Henri Grégoire, *Histoire des sectes religieuses qui sont nées, se sont modifiées, se sont éteintes dans les différentes contrées du globe depuis le commencement du siècle dernier jusqu'à l'époque actuelle*, Paris, Baudouin frères, 1828-1845, 6 vol. (nouv. éd. corrigée et considérablement augmentée). Il existe trois éditions de l'*histoire des sectes religieuses*: la première de 1810 en deux volumes chez Potey a été saisie par le ministre de la police générale jusqu'en juin 1814, année où elle reparait sous la même forme chez le même éditeur. Grégoire continue de travailler et publie en 1828 une édition chez Baudouin frères en 5 volumes auxquels sera ajouté en 1845 un sixième volume publié sur les manuscrits de l'auteur et précédé d'une notice biographique par M. Carnot.

³ Abbé François-André-Adrien Pluquet, *Mémoires pour servir à l'histoire des égarements de l'esprit humain par rapport à la religion chrétienne, ou: Dictionnaire des hérésies*, Paris, 1762, 2 vol. Grégoire le cite au tome I de l'édition de 1814, p. lxxiv.

totalement avec la notion d'hérésie et lui donnait ainsi un sens entièrement péjoratif. L'objet se complexifie avec l'apparition de nouvelles formes de religiosité au XVIIIe siècle, qu'elles soient illuminées ou pré révolutionnaires, et surtout avec la Révolution française, véritable laboratoire où de multiples expérimentations ont été menées en matière de cultes et de croyances. Cette époque charnière, dont Grégoire est l'observateur privilégié, connaît successivement la dépénalisation des crimes liés à la religion, les clivages liés à la Constitution civile du clergé et au serment, la politique de déchristianisation, les cultes révolutionnaires, le Concordat qui reconnaît le culte catholique comme la religion de la majorité des français, et enfin le système napoléonien de la liberté des cultes! L'État n'étant plus garant des dogmes, la « secte » tombe désormais sous l'appréhension du droit et de la police, mais seulement dans la mesure où elle porte atteinte à l'ordre public, limite de la liberté de conscience qu'il n'est pas toujours évident de déterminer encore aujourd'hui.

Le travail d'inventaire, d'observation et de réflexion auquel se livre notre évêque érudit accompagne ainsi la difficile banalisation du phénomène sectaire, sans doute d'autant plus problématique pour une conscience religieuse. Tout à la fois, il s'inscrit dans le processus même, il correspond à sa prise de conscience et il lui apporte une réponse, puisqu'il s'efforce, en dernier ressort, de le dépasser théologiquement. Grégoire ne se contente pas en effet de donner une explication historique, médicale voire sociologique du phénomène des sectes, il l'insère dans un cadre eschatologique millénariste qui garantit en dernière analyse le rétablissement de l'unité et de l'universalité de l'Église sur terre, c'est-à-dire l'anéantissement des sectes, des hérésies, des schismes, des disputes théologiques et plus profondément des nations et de la politique!

Mais l'autre intérêt de l'ouvrage, en second lieu, tient à la place qu'il accorde aux femmes. Grégoire, non content de souligner leur rôle essentiel dans de nombreuses sectes,

⁴ Guillaume Leyte, « Aperçu historique sur la notion de secte », *Les sectes et le droit en France*, sous la direction de Francis Messner, Paris, PUF, 1999, p. 9-21.

leur consacre carrément un chapitre à part dans la seconde édition augmentée de 1828, sans doute en contrepoint de ses *Considérations sur l'influence du christianisme sur la condition des femmes* paru en 1821.⁵ S'il innove à beaucoup d'égards sur ce terrain, il est loin, toutefois d'être entièrement original. C'est pourquoi nous nous proposons de montrer à quelles sources et à quelles traditions il a emprunté, afin, dans un deuxième temps, de mieux dégager ses apports, mais aussi de mieux mettre en relief ses contradictions et ses ambivalences de prêtre républicain sur cette question délicate.

L'opinion, les sectes, les femmes

Le titre de l'ouvrage ne laisse pas soupçonner l'originalité du projet. Sous le nom de « sectes », Grégoire traite en fait des croyances en général, des « opinions » selon sa propre expression : « le mot secte présente l'idée collective d'individus attachés à la même doctrine, aux mêmes principes », dit-il ; aussi y inclut-il d'emblée les sectes politiques et les sectes philosophiques. Il se distingue à cet égard des tentatives antérieures dont l'objet est beaucoup plus étroit. C'est en fait une sorte d'histoire complète de l'esprit humain que Grégoire cherche à composer, celle « des aberrations de l'esprit religieux depuis le commencement du XVIIIe siècle jusqu'à l'époque actuelle »⁷, une histoire qui n'est évidemment pas celle de ses progrès! D'où son amplification successive au fil des éditions, l'ouvrage étant resté inachevé. L'histoire que retrace Grégoire est celle du combat « entre l'erreur et la vérité », qui selon les auteurs figuristes qui l'inspirent, s'est engagé à la naissance des temps et ne finira qu'avec le monde. Ces « opinions », ces « aberrations » de l'esprit humain ont un sens, elles « avertissent la raison de sa faiblesse, elles lui disent que la vérité apportée du ciel sur la terre ne peut se trouver au milieu des divagations de l'esprit humain livré à lui-même ». Grégoire

⁵ Henri Grégoire, *De l'Influence du christianisme sur la condition des femmes*, par M. Grégoire, Paris, Baudouin frères, 1821.

⁶ Grégoire, *Histoire des sectes religieuses*, 1814, t. I, p.i.

⁷ Ibid., p. xiij.

⁸ Ibid., p. lxxxiij/lxxxiv.

⁹ Ibid., p. lxxxiv.

entend y déchiffrer l'œuvre de la Providence qui « tirant le bien du mal achemine tout vers l'accomplissement de ses desseins ».

L'Histoire des sectes prend ainsi une dimension d'épopée métaphysique. Non seulement le projet est entièrement conduit dans une optique figuriste (nous laisserons ici de côté la question complexe du figurisme de Grégoire avant la Révolution, en particulier dans son Essai sur la régénération des Juifs, question destinée sans doute à rester ouverte) mais il s'inscrit clairement dans un cadre millénariste. Grégoire le marque dès la préface de la première version de l'ouvrage, en 1810, qui est par ailleurs un véritable plan de travail : « les prophètes soulevant le voile de l'avenir, laissent entrevoir les événements qui doivent un jour renouveler la face de la terre et rendre à l'Église sa beauté première.

"12 Grégoire est très précis, il nomme les prophètes qui ont vu juste, « tel que Lacunza, Houbigant, Lambert, A[gier] [qui] professent à ce sujet [le millénarisme] des sentiments que l'Église n'a jamais frappés de censures ».

"13 des sertiments que l'Église n'a jamais frappés de censures ».

"14 des sertiments que l'Église n'a jamais frappés de censures ».

"15 des sertiments que l'Église n'a jamais frappés de censures ».
"16 des sertiments que l'Église n'a jamais frappés de censures ».
"17 des sertiments que l'Église n'a jamais frappés de censures ».
"18 des sertiments que l'Église n'a jamais frappés de censures ».
"18 des sertiments que l'Église n'a jamais frappés de censures ».
"18 des sertiments que l'Église n'a jamais frappés de censures ».
"18 des sertiments que l'Église n'a jamais frappés de censures ».
"18 des sertiments que l'Église n'a jamais frappés de censures ».
"18 des sertiments que l'Église n'a jamais frappés de censures ».
"18 des sertiments que l'Église n'a jamais frappés de censures ».
"18 des sertiments que l'Église n'a jamais frappés de censures ».
"18 des sertiments que l'église n'a jamais frappés de censures ».
"18 des sertiments que l'église

Grégoire nourrira sa vie durant le projet de cette *Histoire des sectes* auquel il avait donné sa première expression en 1810. Il en proposera une nouvelle édition refondue et très augmentée, puisqu'elle comporte cette fois cinq volumes, en 1828. Il continuera d'y travailler jusqu'à sa mort, comme en témoigne le sixième volume, posthume, qui paraitra en 1845. ¹⁴ Il élargit le spectre de son enquête. Non contentent de détailler de plus en plus finement les sectes des différentes confessions, orthodoxes, puritaines, anglicanes, méthodistes, judaïques,

¹⁰ Ibid., p. lxxxv.

Le débat sur les sources figuristes de Grégoire a été ouvert par Paul Grunebaum-Ballin, « Grégoire convertisseur ? ou la croyance au « retour d'Israël », Revue des études juives, Historiqua judaïca, quatrième série, t. I, juillet-décembre 1962, p. 383-398. À ce propos, voir l'utile mise au point bibliographique par Jean-Michel Leniaud, Mémoires de l'abbé Grégoire, Paris, 1989, p. 30-31 et les principales études sur le sujet : Joseph Lémann, L'entrée des Israélites dans la société française, Paris, 1886, p. 263-297, Arthur Hertzberg, The French Enlightenment and the Jews, Columbia University press, New York and London, 1968, p. 258-267, Marina Caffiero, Il ritorno d'Israele Millenarismo e mito della conversione degli egrei nell'eta della rivoluzione francese », Itinerari ebraico-cristiani, Fesano, Schena editore, 1987, p. 163-229, Rita Hermon-Belot, L'abbé Grégoire, La politique et la vérité, Paris, Seuil, 2000, p. 441-462, Catherine Maire, « La date du « retour »d'Israël : un enjeu polémique pour les figuristes au XVIIIe siècle », Port-Royal et le Peuple d'Israël, Chroniques de Port-Royal, n°53, Paris, 2004, p. 215-238, d.m., : « Les jansénistes et le millénarisme. Du refus à la conversion », Annales (Histoire, Sciences sociales), 2007, à paraître.

¹² Grégoire, *Histoire des sectes religieuses*, 1810, t. I, p. lxxxvj.

¹³ Grégoire, *Histoire des sectes religieuses*, 1814, , t. I, p. xj.

¹⁴ Grégoire, *Histoire des sectes religieuses*, nouvelle édition, t.VIe et dernier... précédé d'une Notice biographique (extraite de *l'Encyclopédie des gens du monde*, t. XIII), Paris, 1845.

luthériennes ou calvinistes, il se tourne vers l'histoire de la Révolution française qui a fait de la France « le point de mire de diverses sectes qui ont conçu l'espérance d'y faire des conquêtes. »¹⁵ Il analyse longuement les épisodes qui concernent, selon son propre résumé, « l'histoire de la subversion du culte catholique en 1792, l'athéisme érigé en système, puis le culte prétendu de la raison remplacé par les fêtes de l'Être suprême, et les orgies décadaires aux quelles viendra s'associer la théophilantropie, qui bientôt après s'écroulera sous cet échafaudage ». 16

En parallèle, Grégoire projetait d'écrire l'histoire de la persécution religieuse proprement dite, pour la rédaction de laquelle il avait formé un vaste recueil de matériaux obtenus dans tous les départements. 17 L'une des originalité de son propos réside dans la place considérable qu'il accorde, avec un sens pénétrant du monde en train de naître, à une nouvelle croyance adoptant des formes religieuses, tout en étant foncièrement antireligieuse, ce qu'il appelle « l'idolâtrie politique » ou « basileolâtrie », religion séculière dirait-on aujourd'hui, qui avait en France, selon lui, « son pays adoptif ». 18 On sait qu'il se préparait à amplifier la partie consacrée aux sectes philosophiques puisqu'il avait rédigé un article sur le « kantisme » et trois longs chapitres sur la « secte des incrédules ». 19 Sa conscience grandit, au fur et à mesure qu'il travaille, de la nécessité de trouver une réponse à ces sectaires nouveaux qui s'efforcent « de croire et de faire croire que le Catholicisme est arrivé au terme de son existence, qu'après avoir répandu des bienfaits sur la terre, il ne suffit plus aux besoins nouveaux de la société. »²⁰

La démarche de l'évêque constitutionnel s'inscrit explicitement dans le champ problématique des auteurs qui, dès les lendemains de la Révolution, ont cherché des

¹⁵ Grégoire, *Histoire des sectes religieuses*, 1828, t. I. p. 6.

¹⁷ Ibid., p.1. ¹⁸ Ibid., p. 7.

¹⁹ Grégoire, *Histoire des sectes religieuses*, nouvelle édition, t.VIe et dernier... précédé d'une Notice biographique (extraite de l'"Encyclopédie des gens du monde", t. XIII), Paris, 1845, p. 181-187 et p. 215-275 ²⁰ Ibid., p. 214.

explications au bouleversement qu'ils venaient de vivre. Dès les premières pages de son discours préliminaire de 1810, il fait référence à l'ouvrage de Pierre Mounier, De l'influence attribuée aux philosophes, aux Francs-Maçons et aux Illuminés sur la Révolution de France²¹. Dans le chapitre consacré aux « illuminés martinistes », Grégoire prend clairement parti pour le réfutateur des thèses conspirationnistes développées par l'abbé Barruel dans les Mémoires sur le jacobinisme ou par le professeur de physique d'Edimbourg, John Robinson dans les Proofs of a conspiracy against all the religion.²² Il défend le projet initial des sociétés maçonniques : « Il entrait dans leur pan de répandre les lumières, l'union, la charité, la tolérance; de faire abolir l'esclavage des paysans, les droits féodaux et tous les privilèges qui, en élevant une portion d'individus, avilissent els autres, de disséminer l'instruction parmi le peuple ; de faire triompher le vrai mérite ; d'établir la liberté individuelle et politique, et d'améliorer graduellement et sans secousse le système social »²³. Il est conscient que l'épithète « d'illuminé » qui confond les hommes et les époques est devenue aussi péjorative que celle de « jacobin » ou de « janséniste ». ²⁴ Si Grégoire semble partager le projet social des francs-maçons, il réfute avec Chassanis la religiosité des nouveaux illuminés « swendenborgistes, martinistes et victimes ». ²⁵ Elle dépouille la religion de tout extérieur et métamorphose le christianisme « en une religion sans mystères, ni dogmes, ni sacremens, ni préceptes ». 26

Mais ultimement, Grégoire entend dépasser les polémiques et la diversité des interprétations, grâce à une perspective tout à la fois historique et théologique. Il considère

²¹ Grégoire, *Histoire des sectes*, 1814, t. I, p. iij. Pierre Mounier, *De l'Influence attribuée aux philosophes, aux Francs-Maçons et aux Illuminés sur la Révolution de France*, Tubinge, 1801. Sur les interprétations eschatologiques, millénaristes et apocalyptiques de la Révolution voir l'interprétation très éclairante de Marina Caffiero, *La nuova era, mito e profezie dell'Italia in rivoluzione*, Genova, Marietti, 1991.

²² Grégoire, *Histoire des sectes*, 1814, t. II, p. 402, 407, 408. Dans l'édition de 1828, t. II, p. 377, Grégoire a changé le titre en « Francs-maçons ». Augustin Barruel, *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*, Londres, 1797-1798 et John Robinson, *Proofs of a conspiracy against all the religions and governments of Europe carried on the secret Meetings of Freemasons, Illuminati and Reading Societies*, New York, 1798.

²³ Grégoire, *Histoire des sectes*, 1814, t. II, p. 405.

²⁴ Ibid., p.408/409

²⁵ Chassanis, Du Christianisme et de son culte contre une fausse spiritualité, Paris, 1802.

²⁶ Grégoire, *Histoire des sectes*, 1814, t. II, p. 431.

les sectes comme un phénomène social qu'il est possible d'observer à partir du XVIIIe siècle. Il essaye d'en donner la mesure chiffrée et organise les sectes en branches principales, celles qui penchent vers le déisme et celles qui conduisent à l'enthousiasme. ²⁷ Mais il ne se limite ni à l'observation sociologique ni à la description historique, il leur donne, en effet, une signification théologique atemporelle : « Il faut, dit l'Ecriture, qu'il y ait des hérésies. » Pour Grégoire, leur multitude ne prouve rien contre la véritable religion, il la compare à la diversité des gouvernements qui ne remet pas en cause les principes sur lesquels doit reposer l'état social. 28 De plus, il la relativise en établissant un lien entre le présent et le passé : « Le présent est, sous beaucoup de rapports, le miroir du passé ».²⁹ Ainsi les erreurs se reproduisent mais « avec des modifications » est il obligé de concéder. Ces aberrations ont une fonction, elles sont faites pour mettre en garde l'esprit humain contre la présomption. ³⁰ Ce doute ieté sur les prétentions de l'esprit critique n'empêche pas Grégoire de se livrer à une description pondérée des nouvelles sectes, de leur émergence, de leurs principales caractéristiques et de leur fonctionnement. Loin de se montrer totalement négatif à leur égard, il reconnait des qualités aux croyances sectaires : un penchant vers la liberté politique et l'égalité civique, un goût pour la propreté, la santé, l'ordre et l'industrie. ³¹ C'est sans doute sur la question des femmes que l'ambivalence de Grégoire se révèle le mieux. Dès le « Discours préliminaire » de 1810, il ne s'arrête pas à remarquer que de nombreuses sectes ont été fondées ou modifiées par des femmes. Il annonce lui-même qu'il souligne leur rôle dans les articles « méthodistes, quakers, philadelphiens hattenistes, verschoristes, labadistes, fanatiques des Cévennes, convulsionnaires, cordicoles et trois sectes nouvelles ; celles des bucharistes, de Gemanima Wilkinson et des victimes. » Grégoire remarque leurs traits communs. Elles sont « étrangères

²⁷ Ibid., p.lxx.

²⁸ Ibid., p.lxxxix.

²⁹ Ibid., p.lxx.

³⁰ Ibid., p.lxxxiv.

³¹ Ibid., p.lxxj/ij.

aux discussions abstruses du dogme, et fondées la plupart sur des visions, des extases, elles s'occupent de pratiques auxquelles l'exaltation des idées et l'illusion des sens donnent souvent une tendance plus ou moins marquées vers le libertinage. »³² Ce penchant à la lubricité, rappelle-t-il, était déjà marqué chez les adhérents gnostiques d'Agapie, à la fin du IVe siècle, ou parmi les montanistes, autour de Priscilla et Maximilla. Il a puisé sa science au premier chef, il le cache pas, dans le livre du luthérien orthodoxe Johann Heinrich Feustking, Gynaecum haeretico Fanaticuum, oder historie und Beschreibung der falschen Prophetinnen, Quäkerinnenn, Schwärmerinnen und anderen sectirischen und begeisterten weibes-Personen, « ouvrage curieux qui acquerrait un nouveau prix s'il était retouché par une main habile », précise-t-il.³³ Feustking reprend à son compte le lourd héritage de la littérature hostile aux femmes pour en tirer argument contre leur piété sentimentale, dans le cadre d'une polémique contre le piétiste Gottfried Arnold.³⁴ Quelques années auparavant, en 1699/1700, ce dernier avait publié une vaste histoire des églises et des sectes qui se voulait « impartiale ». ³⁵ Partisan d'une réforme du luthéranisme qui accorderait plus d'importance aux laïcs et notamment aux femmes et conscient du rôle que ces dernières jouaient déjà dans le mouvement piétiste, il louait l'influence des femmes sur le cours du christianisme et réhabilitait bon nombre de mystiques et de prophétesses, notamment du XVIIe siècle comme Antoinette Bourignon. A quoi Feustking oppose la thèse classique de la domination exclusive du sentiment chez le sexe féminin, porte ouverte à toutes les dérives du fanatisme.

³² Ibid., p. lxvij.

³³ Ibid., p. lxviij. Johann Heinrich Feustking, Gynaeceum haeretico fanaticum, oder Historie und Beschreibung der faslchen Prophetinnen, Quäckerinnen, Schwärmerinnen, une andern sectirischen und begeisteten Weibes Personen, Frankfurt und Leipzig, 1704. L'ouvrage a été réédité en facsimilé par Elisabeth Gössmann dans la série Archiv für Philosophie une Theologie-geschichtliche Frauenforschung, Band 7, München, 1998.

³⁴ Sur Gottfried Arnold, voir Dietrich Blaufuss et Friedrich Niewöhner, *Gottfried Arnold (1666-1714)*. *Mit einer Bibliographie der Arnold Literatur ab 1714*, Wiesbaden 1995, Wolfenbütteler Forschungen, Bd 61.

³⁵ Elle a été republiée récemment d'après l'édition de 1729 : Gottfried Arnold, *Unparteiische Kirchen- und Ketzerhistorie : vom Anfang des Neuen Testaments bis auf das Jahr Christi 1688*, Hildesheim ; Zürich, G. Olms, 1999, 4 vol.

Dans la partie consacrée aux « sectes établies et fomentées par les femmes » 36, Grégoire reprend à son compte cette tradition antiféministe dont Linda Timmermans a si bien exhumé toutes les strates.³⁷ La dévotion des femmes « tient plus au cœur et celle des hommes à l'esprit ». 38 Il existe une diversité inhérente aux sexes : les hommes sont dirigés par « la conviction, fille du raisonnement », tandis que les femmes « sont gouvernées par la persuasion, fille du sentiment ». ³⁹ Il fait également appel à la littérature médicale de son temps qui veut que le système nerveux de la femme soit plus faible, plus soumis à l'exaltation, et par conséquent plus enclin au mysticisme, aux extases, aux visions prophétiques, donc au fanatisme. La femme, selon Grégoire, est naturellement plus dévote, mais en même temps, sa conduite est imprégnée « d'affections terrestres ». 40 Parmi ces dernières, Grégoire en retient deux : « l'amour du plaisir et du pouvoir ». 41 Il leur ajoute une passion plus énergique encore : « celle d'exercer sur les autres une autorité réelle ou d'opinion ». 42 Chez la femme, la force de sa faiblesse, selon le thème paulinien, se transforme en volonté de puissance et en rivalité avec les plus hautes instances hiérarchiques de l'Église. « Naturellement enclines à dominer, les femmes ont souvent manifesté cette propension en s'immisçant dans le ministère ecclésiastique ». 43 Grégoire en donne pour preuve toutes ces femmes qui, comme Guillemette la Milanese, selon le Dictionnaire chronologique et historique ambitionnent en réalité de diriger leur directeur. 44 C'est dans cette ligne que beaucoup de sectes des temps modernes, accordent aux femmes, la puissances des clefs (indépendans, brownistes), le droit de prêcher

³⁶ Ce chapitre n'existe qu'à partir de l'édition 1828 au tome II p. 20 à 30.

³⁷ Linda Timmermans, L'accès des femmes à la culture (1598-1715): un débat d'idées de saint François de Sales à la marquise de Lambert, Paris, H. Champion, Genève, Slatkine, 1993.

³⁸ Grégoire, *Histoire des sectes*, 1828, t. II, p. 26.

³⁹ Ibid.

⁴⁰ Ibid., p. 27/28

⁴¹ Ibid., p. 27

⁴² Ibid., p. 21

⁴³ Ibid., p. 24

⁴⁴ Ibid., p. 30. Barthelemy Pinchinat, *Dictionnaire chronologique, historique et critique sur l'origine de l'idolatrie, des hérésies, des schismes*, Paris, 1736.

(quakers) et même, comble de l'erreur, le sacerdoce, observe-t-il à la fin du chapitre, mettant ainsi en relief le motif déterminant de sa désapprobation.

En France, particulièrement, l'influence des femmes dans les affaires ecclésiastiques est une « calamité », selon son expression. En quelques traits elliptiques, il brosse le plan d'une histoire de France d'une rare misogynie .C'est à cause des dames de la Cour, que Mgr Vialart, évêque de Châlons sur Marne, pourtant vénéré par le peuple, n'a pas succédé à Mgr de Péréfixe. Les courtisanes lui ont en effet préféré Mgr de Harlay « dont la qualité la plus vantée était d'être un bel homme » les d'autant plus affligé de voir Madame de Maintenon intervenir dans les affaires du clergé que Bossuet en personne a été réduit à le lui demander comme les autres prélats. Mais ce n'est rien encore à côté de tous les prélats qui ont courtisé à Paris et à Londres, la Dubarry, que Grégoire qualifie de « prostituée » du roi. Il s'indigne du qualificatif « d'auguste amant », appliqué par Mme de Genlis à ce qu'il juge relever du « libertinage le plus hideux ». Même l'épisode du serment de 1791 est entouré d'une foule d'anecdotes qui attestent de l'influence que des femmes ont exercée sur la détermination des ecclésiastiques. 47

Prophétesses du XVIIIe siècle

Le traitement des questions est très inégal tant sur le plan de la longueur que sur celui de la qualité. Certaines ne sont abordées parfois que sous la forme de longs extraits d'ouvrages de références dont Grégoire adopte le regard. Nous nous concentrerons sur les textes consacré aux sectes animées par des femmes que Grégoire a connues plus ou moins directement, car ils sont ceux où ressort le mieux l'originalité de son point de vue sur le phénomène sectaire et son fonctionnement dans la seconde moitié du XVIIIe siècle et la Révolution. Grégoire a retenu, en effet, un certain nombre de prophétesses et de cercles gravitant autour d'elles : Société des victimes, MIle Chéret, Mme Krüdener, la duchesse de

⁴⁶ Ibid., p. 25. Il cite à l'appui les *Mémoires historiques de Port-Royal*, Utrecht, 1755, t VIII, p.501.

⁴⁵ Grégoire, *Histoire des sectes*, 1828, t. II, p. 24.

⁴⁷ Grégoire fait référence à des pamphlets imprimés en Angleterre par des émigrés lors du concordat de 1801.

Bourbon, convulsionnaires (avec les sous-titres de secouristes, discernants, margouillistes, augustinistes, vaillantistes), chrétiens de Saint-Jean, secte d'Avignon, amis de la vérité. En réalité, tous ces groupes se rattachent plus ou moins directement à la mouvance du jansénisme figuriste ou à ses développements millénaristes. Tout à son effort d'inventaire, Grégoire les traite séparément sans se préoccuper des liens qui les unissent. Il sont pourtant tous des suites de l'ecclésiologie du « témoignage de la vérité » et de l'eschatologie du « retour des juifs » que le parti janséniste a diffusés lors de sa résistance contre la bulle *Unigenitus*. Il est vrai que Grégoire saisit le phénomène convulsionnaire bien après sa sectarisation en groupes ou en individus mus, chacun, désormais par leur logique propre. Par ailleurs, il accorde une grande importance aux femmes de lettres qui ont publié des ouvrages, voire même des romans. C'est le signe d'une attention à un déplacement notable. La femme-auteur, la prophétesse ou la visionnaire qui sont au centre d'une secte constituent des personnages beaucoup plus actifs et plus autonomes que les mystiques du siècle précédent.

Grégoire ne parvient pas à cacher sa sympathie pour Anne Geneviève Chéret, née à Paris en 1730, fille d'un procureur du roi à la maitrise des eaux et forêts, maltraitée par sa mère, décédée précocement en 1758 à l'âge de 28 ans. « Il y a bien de la théologie sous la robe de cette femme », conclut-il en reprenant un jugement de Bossuet à propos d'une religieuse. ⁵⁰ Il a lu tous ses ouvrages et ses manuscrits qui se trouvent encore aujourd'hui dans sa bibliothèque. ⁵¹ « Ces écrits, sauf quelques erreurs, sont, par la force de la discussion et par

-

⁵¹ Bibliothèque de la Société de Port-Royal, collection Grégoire.

⁴⁸ Les articles consacrés aux quakers autour de Gemaima Wilkinson ou aux Shakers autour d'Anne Léese nous ont paru moins significatifs dans la mesure où ils reposent presque entièrement sur les descriptions de La Rochefoucauld-Liancourt dans son *Voyage dans les Etats-Unis d'Amérique*, Paris , Du Pont, an VII . Grégoire se contente d'en rapporter les descriptions de cérémonies avec beaucoup de détachement, même par rapport à sa source.

⁴⁹ Voir encore les articles « Figurisme », « Nouveaux millénaires », « Rondélistes » au tome II de l'édition de 1'*Histoire des sectes religieuses* de 1828.

⁵⁰ Grégoire, *Histoire des sectes*, 1828, t. II, p. 63. Sur Mlle Chéret (1730-1758), voir l'abrégé de sa vie dans l'édition de ses Œuvres, Paris, 1792, 2 vol. Il n'existe aucune étude sur cette prophétesse qui n'est même pas répertoriée dans le dictionnaire d'Henri Desroche, *Dieux d'hommes*, Paris, Mouton, 1969.

le style supérieurs à beaucoup d'ouvrages de femmes qui ont de la célébrité ».⁵² Un anonyme, un certain d'Antignac, a profité de la loi sur la liberté de la presse pour publier ses œuvres chez lui, à ses frais et de ses propres mains en 1791 et 1792, ainsi qu'un abrégé de sa vie.⁵³ Sans doute voulait –il prouver que la prophétesse avait bien annoncé les troubles de la Grande Révolution qui allait accabler l'Église. Grégoire recopie soigneusement les passages où elle critique la « religion des princes » : « Le clergé devint courtisan des princes et le peuple courtisan du clergé. Le premier prit à la cour des airs de faste, des manières impérieuses, le second, préoccupé par le sens, s'imagina que ses pasteurs étaient devenu princes, parce qu'ils en avaient l'extérieur, et trembla devant une autorité qui malheureusement était devenue formidable. Comme le Seigneur châtie toujours avec une justice mêlée de miséricorde, l'incendie horrible de l'arianisme vint réveiller ces indolens chrétiens. On n'avait pas encore entièrement oublié l'art de combattre. »⁵⁴

Avec Mlle Chéret, Grégoire partage la croyance figuriste à la dépravation de la gentilité et au renouvellement de l'Église par la future conversion d'Israël avant la fin des temps. Sans doute est-ce la raison pour laquelle il est si clément dans ses critiques. Elles portent sur le *Mémoire apologétique* qu'elle a rédigé sur la stabilité de la justice chrétienne, dans lequel elle s'oppose à la multiplication des confessionnaux et à la pratique de l'absolution sacramentelle des fautes vénielles. Elle ose également prétendre que dans les premiers temps, le peuple jugeait avec les évêques, interprétation d'un passage des Actes des apôtres que Grégoire juge abusive. Curieusement, il ne dit mot sur l'ecclésiologie de l'élection qui anime le langage de Mlle Chéret. Manifestement formée par la littérature janséniste de résistance contre la bulle *Unigenitus*, elle s'est opposée au mouvement des

⁵² Ibid., p. 58.

⁵³ Réflexions sur le chapitre 39 de l'Ecclésiastique, et l'Église affligée à ses enfants prévaricateur, Paris, 1791, Œuvres de feue Mlle Chéret, Paris, 1792, 2 vol.

⁵⁴ Grégoire, *Histoire des sectes*, 1828, t. II, p. 58/59.

⁵⁵ Voir l'exemplaire des *Œuvres de feue Mlle Chéret*, Paris, 1792 à la Bibliothèque de la Société de Port-Royal , coll. Grégoire, qui contient des ajouts manuscrits à la fin du tome II.

convulsionnaires, mais elle a mis à profit l'idée d'une église des « justes », d' « hommes choisis », de « restes réservés », d'un « peuple nouveau », de « serviteurs et de servantes pour accomplir par leur ministère ses desseins sur son église ». C'est ainsi qu'on apprend dans l'Abrégé romancé de sa vie, qu'elle a formé avec quelques amies de son âge, sa sœur Jeanne Charlotte Françoise Chéret, les deux filles de Jassaud et trois autres demoiselles, une petite communauté sur le modèle des premiers chrétiens. Ces très jeunes femmes, d'une rare détermination, ont notamment signé un acte public contre la déclaration royale du 2 septembre 1754 sur le silence. Mlle Chéret a également bombardé le curé Feu de Saint Gervais, ainsi que le curé Daumet de Saint Séverin, paroisses pourtant jansénistes, de lettres à propos de diverses innovations liturgiques. Quant à Gourlin, le chef spirituel du parti janséniste, il a trouvé en quelque sorte plus janséniste que lui sur la question des sacrements et de la confession. Il a du se livrer en effet à un échange épistolaire très vif avec l'apprentie théologienne.

Grégoire rapproche Mlle Chéret de Mlle Brohon, figure centrale de son chapitre sur la « société des victimes ». ⁵⁶ Jacqueline-Aimée Brohon, fille d'un receveur mort en 1778 dans la quarantaine, est une parfaite inconnue aujourd'hui. Pourtant, elle a connu une petite notoriété qui a duré jusqu'au début du XIXe siècle, d'abord comme romancière, vers 1755, puis comme fondatrice d'une secte qui semble en avoir inspiré d'autres : l'ordre des victimes. ⁵⁷ Portalis, ministre des cultes fait encore allusion à cette société secrète des victimes dans son *Rapport et projet d'arrêt du Conseil d'Etat* de 1800 sur les ecclésiastiques qui s'établissent en

⁵⁶ Sur Jacqueline-Aimée Brohon ou Brohn, (1731-1778), voir la notice qui lui est consacrée dans le *Grand Dictionnaire des femmes de l'Ancienne France, SIEFAR* (Société Internationale pour l'Etude des Femmes de l'Ancien Régime) http://www.siefar.org ainsi que H. d'Almeras, *Les Dévotes de Robespierre*, Paris, 1905 et Viatte, *Les sources occultes du Romantisme*, Paris, 1828, 2 vol., t. II, 288ss.

⁵⁷ Elle a publié deux romans de son vivant : Les Amans: philosophes, ou le Triomphe de la raison, Amsterdam, se vend à Paris, chez Hochereau l'aîné, 1755, Les Charmes de l'ingénuité, conte imprimé dans le Mercure de France. Ce conte a fourni à M.Marin le sujet d'une comédie très-intéressante, intitulée: les Grâces de l'ingénuité. -- Les Tablettes enchantées. Sans doute par l'intermédiaire de l'abbé Du Garry (ancien curé de Ville-d'Avray) trois traités vu le jour sous la Révolution : Instructions édifiantes de Mademoiselle Brohoon (Brohon), morte, en odeur de sainteté, il y a douze ans, Paris, Lesclapart, 1791, Réflexions édifiantes, par l'auteur des "Instructions édifiantes sur le jeûne de Jésus-Christ au désert, Paris, Didot l'aîné, 1791, 2 vol., Manuel des victimes de Jésus, ou Extrait des instructions que le Seigneur Jésus a données à sa première victime, 1799, s.l., An de J.-C.

France sous le titre de « Pères de la Foi » ou sous le nom de « Sacré cœur de Jésus ». 58 C'est posthumément, au moment de la Révolution, que les prédictions et les visions de Mlle Brohon ont suscité l'intérêt au point d'être publiées en 1791. Loin d'être minorés comme les extravagances de l'imagination d'une folle, ces écrits sont pris très au sérieux par les théologiens de la Sorbonne, qui jugent de la plus haute importance d'en faire une censure l'année suivante! Dans une Consultation publiée et datée du 4 mars 1792, à laquelle Grégoire fait allusion, une demi-douzaine de docteurs et de professeurs choisissent, en effet, parmi les nouvelles dévotions et la secte des illuminés dont ils n'ignorent pourtant pas l'existence de condamner les instructions et les réflexions édifiantes d'une prophétesse morte depuis plus de dix ans! ⁵⁹ Ses écrits respirent, selon leur propre expression, « le fanatisme si dangereux de l'esprit privé ». 60 Les docteurs reprochent à la visionnaire d'avoir humanisé le Christ, c'est-àdire de lui avoir attribué « des sentimens et des affections peu réglées, et les combats intérieurs, les plus opiniâtres, contre l'humilité, la douceur et la pureté ». 61 Plus grave encore, Mlle Brohon préfère à l'Église « une société de simples fidèles de l'un et de l'autre sexe qui deviendraient comme ses docteurs ». 62 A leur manière, les docteurs ont bien senti la nouveauté que présente l'émergence de la « secte » au sens moderne, dont la société des victimes semble avoir été, en effet, une forme précoce. Grégoire n'a fait que reprendre leur jugement.

Comme Mlle Chéret, Mlle Brohon est imprégnée de l'ecclésiologie et de l'eschatologie du « retour des juifs » avant la fin des temps, influence figuriste qu'elle mélange allégrement à d'autres sources, parfois contradictoires, comme la dévotion au sacré

⁵⁸ Portalis, Rapport et Projet d'arrêt du conseil d'Etat sur les ecclésiastiques qui s'établissent en France sous le titre de Pères de la foi, sous le nom de sacré sœur de Jésus, et autres semblables, in Instructions secrètes des Jésuites suivies du Rapport de M. Portalis, Paris, 1826 (quatrième éd.), p. 68.

⁵⁹ Consultation par plusieurs docteurs et professeurs e Sorbonne (signé Gayer de Sansale etc.,) sur deux ouvrages nouveaux intitulés l'un instruction édifiantes sur le jeune de Jésus-Christ au désert, l'autre Réflexions édifiantes du même auteur, Paris Crapart, 1792.

⁶⁰ Ibid. p. 17.

⁶¹ Ibid., p. 15.

⁶² Ibid., p. 17.

cœur⁶³ ou à des visions extatiques dans la tradition quiétiste. De plus, elle dialogue avec Jésus-Christ dans le style futile et élégant de ses précédents romans, les Grâces de l'ingénuité ou les Amans philosophes, style que Grégoire rapproche de celui du père jésuite Berruyer dans son Histoire du peuple de Dieu. Mlle Brohon construit une église des victimes chargées de détourner les fléaux qui menacent le genre humain, sorte de « coadjutrices » du Christ qui viennent ainsi subvertir la hiérarchie traditionnelle. Cette nouvelle ecclésiologie donne aux laïcs et particulièrement aux femmes une place éminente, voire suréminente par rapport à l'état monastique. Dans le résumé qu'il élabore à partir du Manuel des victimes, Grégoire se montre particulièrement sensible à cette revendication « féministe » : « Le collège apostolique est composé, par moitié, d'hommes et de femmes. Celles-ci auront l'honneur de commencer la mission nouvelle, 1. par un effet de l'amour de Jésus-Christ pour sa sainte mère ; 2. pour récompenser la fidélité des femmes à Jésus-Christ dans le cours de sa vie mortelle et de sa passion; 3. pour humilier le sexe masculin qui a abusé de sa supériorité, et pour le piquer de jalousie quand il verra le zèle du sexe le plus faible. Les victimes hommes seront revêtues du sacerdoce ; les victimes femmes ne leur seront pas subordonnées : elles n'auront de supérieur que l'évêque; mais elles conserveront un grand respect pour le corps des pasteurs unis au pape, chef de la seule véritable Église et qui de là retirera une augmentation de puissance sur les âmes des fidèles. »⁶⁴

Le cas de Mlle Brohon a beaucoup fait réfléchir Grégoire qui s'est livré à une enquête en amont et en aval à propos de la société des victimes. Il recherche les origines de la thématique des victimes. Il en trouve une première expression au XVIIe siècle, en Lorraine, chez les bénédictines du Saint-Sacrement, notamment autour de la Mère Mechtilde, Catherine de Bar, morte en 1698, auteur du livre *Le véritable Esprit des religieuses adoratrices perpétuelles du Très Saint Sacrement de l'Autel*. Son acception du mot « victime » n'a

⁶³ Chaque victime portait un médaillon d'argent qui représente les sacrés cœurs de Jésus et de Marie.

⁶⁴ Grégoire, *Histoire des sectes religieuses*, 1828, t. II, p. 38.

cependant rien de contraire à la dévotion au Saint-Sacrement, prend-il la peine de préciser. Les déviations, il les attribue équitablement aux fanatiques déjà combattus par Nicole (les ermites de Caen et surtout Desmarets de Saint-Sorlin) et aux convulsionnaires qui débitaient vers 1732 que le retour d'Élie avant le second avènement de Jésus-Christ, « serait précédé de victimes figuratives ou réelles qui, dans la grande persécution, seraient immolées ». 65 Grégoire tire un parallèle entre Mlle Brohon qui se considérait comme la « victime née » et Antoinette Bourignon qui se disait « envoyée de Dieu pour exhorter les hommes à la pénitence, rendre témoignage à la vérité, et apporter la lumière au monde ». 66 Comme Mlle Brohon dirigée par un guide--- l'abbé du Garry---, Antoinette Bourignon était soutenue par son zélé disciple et éditeur l'abbé Poiret. Cette dernière a également développé une conception sectaire de l'Église dont Grégoire note soigneusement la définition : « elle est partout où il y a des âmes possédant la doctrine de Jésus ». 67 En quoi, à la différence de la mère Mechtilde, Antoinette Bourignon a franchi les limites acceptables de la dévotion au Christ, en mettant les laïcs à égalité avec les ecclésiastiques.

Prophétesses de la Révolution

Grégoire passe ensuite aux prophétesses de la Révolution avec lesquelles Mlle Brohon fait le pont à plusieurs titres, et en premier lieu Suzette Labrousse, née en 1743 à Vauxain, district de Ribeyrac, département de la Dordogne.⁶⁸ Les deux prophétesses sont du reste déjà

⁶⁵ Ibid., p. 33.

⁶⁶ Ibid., p. 45. Grégoire cite l'édition des *Oeuvres* de Mlle Antoinette Bourignon contenues en dix-neuf volumes, Amsterdam, H. Wetstein, 1686, 19 vol. Sur Antoinette Bourignon (1616-1680) voir notamment *La Vie de Damlle Antoinette Bourignon, écrite partie par elle-même, partie par une personne de sa connaissance* (Pierre Poiret), Amsterdam, J. Riewerts et P. Arents, 1683, 2 vol., Albert Hauck, *Étude sur Antoinette Bourignon*, Paris, 1876, Salamon Reinach, Une mystique du 17^e siècle, A. Bourignon, ses cultes, mythes et religions, Paris, 1905, John Boorkheem, Antoinette Bourignon, Lund, 1940, Mirjam de Baar, '*Ik moet spreken'*. *Het spiritueel leiderschap van Antoinette Bourignon (1616-1680)*, Zutphen, Walburg Pers, 2004.

⁶⁸ Sur Suzette Labrousse voir le *Recueil des ouvrages de la célèbre Mlle Labrousse*, Bordeaux, 1797, Christophe-Antoine Gerle, *Renseignemens donnés au public par Dom Gerle...sur des faits relatifs à Mlle La Brousse*, Paris, 1790, Christian Moreau, *Une mystique révolutionnaire, Suzette Labrousse*, Paris Firmin-Didot,1886, Renzo de Félice, *Note e ricerche sugli « illuminati » e il misticismo rivoluzionario*, Rome, 1960, Nicolas Georges Marie Bougin, « La mission de Suzette Labrousse a Rome, », *Melanges d' archeo- logie et d'histoire*, XXVII (1907), 311-22, Marina Caffiero, « Dalla profezia alla politica. Suzette Labrousse, profetessa

vantées par Pierre Pontard, évêque de Périgueux, membre de l'Assemblée législative, dans son *Journal prophétique* pour avoir prédit les événements relatifs au nouvel ordre des choses dans l'Église dont la Révolution n'est que le prélude. ⁶⁹ Grégoire souligne toutes les analogies de leurs systèmes respectifs : l'élection de victimes, la substitution au régime ecclésiastique de deux sociétés, l'une d'hommes et l'autre de femmes.

Aucune des deux prophétesses n'épargne le clergé, surtout pas Suzette Labrousse qui a prédit la chute du pouvoir temporel du pape. Grégoire reconnaît « quelques idées sensées » dans les discours imprimés à Rome que Suzette Labrousse avait tenus au *Cercle constitutionnel* avant d'être enfermée au château Saint-Ange---, sans doute fait-il référence au message gallican de la prophétesse. ⁷⁰ Mais il choisit délibérément d'en accentuer les aspects extravagants, ce qu'il appelle les « conceptions du délire », qu'il met sur le même plan que l'engouement des gens de lettres pour les rêveries de Swendenborg, les croyances partagées aussi bien par le peuple que des femmes de haut rang « aux sortilèges, aux jours fastes et néfastes, à certaines chances de bonheur pour les loteries, les jeux de hasard, et même aux diseuses de bonne aventure, dont les brochures ont un débit assuré ». ⁷¹ Cette crédulité est la contrepartie de ce qu'il appelle « l'incrédulité antichrétienne » en France. Il se garde bien de dire qu'il a lui-même assisté à des prédictions apocalyptiques de la prophétesse en 1789 chez la duchesse de Bourbon et que son ami Fauchet, avant de censurer le *Journal prophétique*, a bien été séduit, tout comme dom Gerle, le prieur des chartreux de Vauclaire, premier guide de Suzette.

Grégoire n'aime pas les prophétesses de la Révolution, il n'accorde aucune importance religieuse à Catherine Théot, surnommée la « Mère de Dieu », ni à son troupeau d'adeptes

della Rivoluzione a Roma", *Donne cristiane e sacerdozio Dalle origini all'età contemporanea*. A cura di Dinora Corsi, Roma, Viella, 2004.

⁶⁹ Journal prophétique, janv.-sept. 1792, devenu : Journal de Pierre Pontard, évêque du département de la Dordogne. janv.-oct. 1793.

⁷⁰ Discorsi recitati dalla cittadina Courcelles-Labrousse nel circolo costitutionale di Roma, nel mese fiorito del anno VI.

⁷¹ Grégoire, *Histoire des sectes religieuses*, 1828, t. II, p. 49.

qu'il évalue à 3 ou 4.000.⁷² Adoptant le point de vue développé par Vilate dans *Les Mystères de la mère de Dieu dévoilés*, il traite l'affaire comme une supercherie destinée, en réalité, à favoriser la politique religieuse de Robespierre relative à l'Être suprême.⁷³ Néanmoins, il ne tranche pas entre la thèse du fanatisme et celle de la manipulation politique. Il mentionne, en annexe de cet épisode, l'existence d'une autre secte contemporaine d'illluminés qui pensaient qu'il n'y a plus d'église visible ni de culte public valables et que Jésus-Christ doit s'incarner spirituellement en eux, comme il s'est incarné en chair dans le sein de la sainte Vierge. Malheureusement il ne donne aucune référence.

Là-dessus, il tire un parallèle avec la Béate de Cuenza, Isabelle Marie Herraiz, qui prétendait que Jésus-Christ habitait dans son cœur et que l'inquisition a condamnée en 1804, sans doute en raison de sa popularité en Espagne. Il revient ensuite en France pour clore sa revue du problème par une longue analyse des écrits de la sœur Nativité, Jeanne Le Royer, sœur converse urbaniste, édités posthumément par l'abbé Genet, pour condamner la Révolution française et les réformes qu'elle a opérées, telles que la vente des biens nationaux et la Constitution civile du clergé. Alors que Grégoire a soigneusement caché les inspirations gallicanes voire jansénistes des prophétesses louées dans le *Journal prophétique* de Pontard, par ailleurs lui-même inspiré par le millénarisme figuriste, il rattache explicitement la théologie de l'amour développée par la sœur Nativité au pélagianisme et au quiétisme. Il se moque, en passant, des images sensuelles et des détails graveleux que contient

⁷² Sur Catherine Théot (1716-1794), voir notamment Chemin, *Vie privée de Catherine Théot se disant Mère de Dieu*, Paris, an III, G. Lenotre, (Théodore Gosselin), *Le mysticisme révolutionnaire. Robespierre et la « Mère de Dieu »*, Paris, 1906, Albert Mathiez, « Catherine Théot et le mysticisme chrétien révolutionnaire » *Révolution française*, 4, 1901, d.m., *Contributions à l'histoire religieuse de la Révolution française*, Paris, Alcan, 1907, Alcan, 1907, d.m., *Autour de Robespierre*, Paris, Payot, 1926, d.m., « Robespierre et le procès de Catherine Théot, *Annales historiques de la Révolution française*, 1929, p. 392-397, Henri d'Almeras, *Les Dévotes de Robespierre*, Paris, 1905, Michel Eude, « Points de vue sur l'affaire Catherine Théot, *Annales historiques de la Révolution française*, 41, 1969, Clarke Garett, *Millenarians and the French Revolution in France and England*, London, 1975

⁷³ Joachim Vilate, Les mystères de la mère de Dieu dévoilés : troisième volume des Causes secrètes de la Révolution du 9 au 10 thermidor, Paris, An III, (1794).

⁷⁴ Vie et révélations de la Soeur Nativité, religieuse converse au couvent des Urbanistes de Fougères, écrites sous sa dictée [par M. l'abbé Genet], suivies de sa vie intérieure, écrite aussi d'après elle-même par le rédacteur de ses Révélations et pour y servir de suite, Paris : Beaucé, 1817, 3 vol. Ce livre connaîtra 5 éditions jusqu'en 1870.

sa *Dissertation sur l'amour légitime entre les deux sexes.*⁷⁵ Il souligne également sa dévotion au pape et sa divinisation du clergé. Il mentionne l'abbé Barruel au nombre des théologiens qui la cautionnent. Il s'indigne enfin des nombreuses réimpressions au XIXe siècle de ce qu'il considère comme un « recueil de délires », supérieur en ce genre à Marie d'Agreda, Marie des Vallées, et Marie Alacoque réunies. Il marque d'après la *Chronique religieuse*, la revue janséniste, combien ce livre pourrait servir aux intérêts du catholicisme ultramontain. A la fin de l'article « Cordicoles », il va jusqu'à affirmer que « le sacré cœur est l'emblème d'un parti, dont les coryphées astucieux dénaturant la religion qui les désavoue, qui les condamne, veulent en faire un instrument politique pour consacrer le despotisme et asservir les nations. »

Sans distinction, il rejette toutes les prophétesses favorables ou défavorables à la Révolution au rang des superstitions ridicules et des aberrations de l'esprit humain. Il termine sur une note particulièrement moqueuse sur la *Description du Calvaire des Lauriers*, à Aunai, près Paris par la femme du sénateur Lenoir Laroche. Il reconnaît que les partisans des demoiselles Brohon et Labrousse occupent ou ont occupé des places honorables. Mais il réduit cette observation à une attestation de la faiblesse des têtes les mieux organisées et en tire cette vérité théologique ultime que « le bon sens est limitrophe de la déraison ». 79

Illuminées du XIXe siècle

Il montre, en revanche, une certaine admiration pour les prophétesses que l'on peut rattacher à la mouvance illuminée et philanthropique. Au premier rang, la baronne Barbara Juliane von Krüdener, d'origine luthérienne, qui, comme Mlle Brohon, avait débuté dans la

⁷⁵ Grégoire, *Histoire des sectes religieuses*, 1828, t. II, p. 54/55.

⁷⁶ Chronique religieuse, Paris, 1819-janv. 1821 (I-VI), t. III, p. 246 sq.

⁷⁷ Grégoire, *Histoire des sectes religieuses*, 1828, t. II, p. 292.

⁷⁸ La « Mère Rachel » avait convoqué officiellement les femmes du monde entier à cette institution des dames du Calvaires!

⁷⁹ Ibid., p 56.

littérature par un roman, *Valérie*, ⁸⁰ publié en 1804 et qui s'était formée sa « propre religion », selon l'expression de l'auteur. ⁸¹ Grégoire rapporte la curiosité et la méfiance dont la bienfaitrice inspirée a fait l'objet dans toute l'Europe lors de ses prédications publiques et de ses aumônes abondantes qui provoquèrent de grands rassemblements en Suisse entre 1815 et 1817. Dans les journaux, des observateurs scrutaient sa conduite « pour examiner si cette espèce d'apostolat religieux n'était pas un voile destiné à couvrir un but politique ». ⁸² Grégoire défend le principe de la liberté des rassemblements contre leur interdiction par l'autorité publique, sous le prétexte des troubles qu'ils pourraient occasionner. Il approuve ainsi le jugement que l'observateur allemand Joseph Goerres porte, dans l'*Allemagne et la Révolution*, à propos de la baronne : « Mme de Krüdener, dit-il, quoique d'une piété un peu excentrique, mais bien intentionnée, bienfaisante et philanthrope dans ses actions, fut calomniée par les prêtres, poursuivie par la police, et enfin reconduite en Russie de brigade en brigade par des gendarmes, et cela, parce quelle avait prié avec le peuple, qu'elle lui avait prédit le jour du dernier jugement, et parce qu'elle avait nourri des affamés. » ⁸³ La « bonne dame » se heurta aux mêmes interdictions de la police dans le grand duché de Bade.

Grégoire minore les activités politiques de la prophétesse, même son rôle présumé dans le pacte de la Sainte-Alliance, « amalgame bizarre où trois potentats de trois religions différentes s'engageaient à gouverner conformément à l'Evangile les pays sur lesquels Dieu les avait constitués ses lieutenants ». ⁸⁴ Il ne fait que mentionner en passant la présence du tzar Alexandre 1^{er} aux réunions dans sa maison de Paris en 1814 et 1815, où prêchait le jeune ministre genevois Empeytas, chef de l'église protestante séparatiste. Il ne dit pas un mot de

⁸⁰ Valérie, ou Lettres de Gustave de Linar à Ernest de G, Paris , Henrichs, 1804 (an XII), 2 vol.

⁸¹ Écrits intimes et prophétiques de Mme de Krüdener. 1, 1785-1807, textes établis d'après les mss, avec introd. et notes par... l'Équipe de recherche associée n°447, [Centre d'histoire du catholicisme], Université de Lyon II; [publ. sous la dir. de] J.-R. Derré., Ley, Francis, Madame de Krüdener, 1764-1824: romantisme et Sainte-Alliance, Paris, H. Champion, 1994, Abel Hermant, Madame de Krüdener: l'amie du tsar Alexandre 1er (1764-1824), Paris, Dualpha, cop. 2006.

⁸² Ibid., p. 67.

⁸³ Ibid., p. 68.

⁸⁴ Ibid., p. 66-67.

ses accointances avec le millénariste Jean-François Oberlin, ni de sa croisade contre Napoléon, identifié par la visionnaire à l'Antéchrist. Il n'a d'intérêt que pour les activités charitables de la bienfaitrice. Malgré les « écarts de son imagination », il est très sensible à la nouvelle forme de piété sensible et désireuse d'être utile à l'humanité que la riche baronne a tenté de mettre en oeuvre auprès des nécessiteux, indépendamment de leur culte, de leur couleur ou de leur origine. Il a une véritable estime pour « l'excellent cœur d'une personne que ses prosélytes Suisses appelaient, « la bonne dame qui donne de l'argent et qui apprend à prier Dieu » et apprécie le message qu'elle délivre : « Avec elle, les âmes pieuses aimeront à répéter que la persécution est le premier paradis du chrétien... Quant on suit les traces d'un Dieu on ne sait qu'aimer et souffrir. »⁸⁵

De même, c'est plutôt à une réhabilitation de la duchesse de Bourbon que se livre Grégoire dans le chapitre entier qu'il lui consacre. Il la défend en particulier contre le décret de l'inquisition qui a prohibé en 1819 la *Correspondance entre madame de B à M R* sur leurs opinions religieuses comme « obscène, pleine de propositions hérétiques, impies, blasphématoires, séductrices ». Ré La première qualification s'applique probablement, selon lui, au récit du voyage de Barcelone, en tête du premier volume, le *Voyage tragique et tendrement comique*. L'obscénité présumée, Grégoire l'attribue au caractère de la dévotion chez les femmes, dont l'ascétisme, sujet à s'exalter, rentre souvent dans le domaine de l'imagination et des sens, et par conséquent, se jette dans des « écarts romantiques ». Il précise d'emblée que Mme de Bourbon croit au magnétisme, lit les ouvrages des théosophes, entre autres ceux du genevois Dutois ou ceux de Saint Martin avec lesquels elle a été en correspondance. Elle se délecte également des écrits de Madame Guyon. Re En 1789, il nous apprend qu'elle a eu des relations avec Mlle Labrousse qui se disait la Femme de

⁸⁵ Ibid., p. 71.

 $^{^{86}}$ Louise-Marie-Thérèse-Bathilde d'Orléans, duchesse de Bourbon , Correspondance entre madame de B à MR , sur leurs opinions religieuses, Barcelone, 1812, 2 vol.

⁸⁷ Voyage tragique et tendrement comique pour servir d'introduction...

⁸⁸ Ibid., p. 77.

l'Apocalypse, « ayant la lune sous ses pieds ». ⁸⁹ Il semble l'avoir bien connue personnellement, puisqu'il loue « l'étendue de ses connaissances positives » et sa « sagacité » dans les discussions. ⁹⁰ Il apprécie beaucoup ses efforts pour convaincre le personnage déiste M. R...., auquel elle s'adresse dans sa *Correspondance*, de la vérité de la révélation.

Ses erreurs l'étonnent, il les juge « très bizarres », notamment sur l'Église : « les promesses ont été faites, non au corps des pasteurs, mais à la généralité des être purs et saints » ou sur le culte : « elle voudrait seulement une assemblée silencieuse de fidèles ». Dans sa profession de foi écrite en 1798, insérée dans ses *Opuscules* 93, elle doute si l'église visible, qui a pour chef le pape, est la même que celle que Jésus-Christ a voulu établir. Grégoire détecte une pente vers le système des latitudinaires et des universalistes, car non contente de croire que les vérités sont disséminées dans toutes les croyances, elle pense que la véritable église « se trouve dans toutes les églises, qui croient en Jésus-Christ ». De ce bricolage où les emprunts à la foi des protestants sont manifestes mais où il n'arrive à trouver ni fixité ni cohérence, il conclut que la prophétesse s'est fabriqué ce qu'il appelle une « religion à part ». 95

Néanmoins, il éprouve encore le besoin de tempérer sa critique par des éloges. Il reconnaît sa soumission à la morale évangélique et au joug de la foi. Il apprécie ses réflexions sur l'éducation et sur la manière de faire aimer la religion. Il ne cache pas une certaine admiration pour son désintéressement matériel et pour sa valorisation du mérite, des vertus et des talents qui placent la princesse de sang en contradiction avec les principes de la féodalité. Il partage enfin sa défense de la Révolution qu'elle ne considère que comme le symptôme et non la cause des désordres qui l'ont escortée.

20

⁸⁹ Ibid., p. 78.

⁹⁰ Ibid.

⁹¹ Ibid., p. 80.

⁹² Ibid., p. 81.

⁹³ Louise-Marie-Thérèse-Bathilde d'Orléans De Bourbon, , *Opuscules, ou Pensées d'une âme de foi sur la religion chrétienne pratiquée en esprit et en vérité* , Barcelone, 1812, 2 vol.

⁹⁴ Ibid., p. 82.

⁹⁵ Ibid., p. 83.

Après tant de louanges, on est en droit de se demander, pour finir, si Grégoire n'a pas été entraîné, à son corps défendant, dans une certaine fascination pour les prophétesses dont il entendait pourtant dénoncer les erreurs. Son attitude à leur égard est embarrassée, sinon et ambivalente.

D'une part, il a parfaitement senti qu'il se jouait quelque chose d'essentiel dans la poussée d'une religion personnelle et féminine au XVIIIe siècle. Au-delà de leurs bizarreries, il a pris les prophétesses au sérieux, il y a vu un objet d'étude digne d'intérêt; il les a traitées comme une sorte de révélateur des valeurs modernes de la religion. Il se montre en effet très réceptif aux aspirations de la modernité démocratique qu'elles véhiculent: la liberté de conscience et d'expression, la morale évangélique, la critique de la hiérarchie ecclésiastique, en particulier celle du souverain pontife. Il est particulièrement sensible à la nouvelle forme de piété qu'il détecte chez bon nombre d'entre elles, toute d'authenticité, de sincérité, de charité en actes et de morale éducative, il sympathise avec la religiosité qui les anime, très individuelle tout en se voulant au service de la société et de ses membres les plus faibles.

De manière générale, d'ailleurs, Grégoire valorise l'influence civilisatrice et émancipatrice du christianisme sur la condition des femmes. Voici comment il en présente l'avènement, en 1821 : « du sein de la Palestine sortit et s'étendit sur la terre une institution religieuse, sublime, divine, universelle et permanente qui, dans un corps de doctrine, consacrant tous les devoirs et tous les droits, a relevé la femme de l'abjection où l'avaient plongée des religions licencieuses et des législations stupides. » ⁹⁶

⁹⁶ Grégoire, De l'Influence du christianisme sur la condition des femmes, Paris, Baudouin frères, 1821, p. 48.

Mais d'autre part, s'il concède aux femmes le droit de jouer un rôle social de premier plan, notamment dans l'éducation et la diffusion de la morale chrétienne, il place une limite à l'égalité des sexes : le sacerdoce. La principale erreur des prophétesses, selon lui, est de revendiquer une participation au ministère ecclésiastique et de prétendre se comporter ainsi en égales du prêtre, de l'évêque ou du docteur. Il a beau avoir reconnu avec Saint-Paul que le christianisme accorde aux deux sexes les mêmes avantages spirituels⁹⁷, il subsiste à ses yeux une barrière infranchissable, celle de l'exercice du magistère.

En un mot, on peut se demander si Grégoire n'a pas trouvé chez les prophétesses ce vers quoi il tendait profondément comme croyant, en même temps que ce qu'il refusait comme évêque, avec d'autant plus de vigueur que l'Église constitutionnelle qu'il avait appelée de ses voeux n'était plus qu'un champ de ruines, à l'image de son *Port-Royal* dont il ne restait plus que l'utopie républicaine, le rêve d'une communauté de vrais chrétiens unie dans l'amour de la liberté. ⁹⁸

•

__

⁹⁷ Ibid., p. 12.

⁹⁸ Grégoire, Les Ruines de Port-Royal en mil huit cent un, Paris, Imprimerie-librairie chrétienne, rue Saint-Jacques, 278, (s. d.,), d.m., Les Ruines de Port-Royal-des-Champs en 1809, année séculaire de la destruction de ce monastère, par M. Grégoire, ancien évêque de Blois, sénateur, etc. Nouvelle édition, considérablement augmentée, Paris, Levacher, 1809.